

E-mail

Fédération Béninoise de Football
M. Moucharafou Anjorin
Président

E-mail : zideget@yahoo.fr

Zurich, 29 août 2013
DSG/tre/pco

Décision de la Commission électorale de recours

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu la décision de la Commission électorale de recours du 28 août 2013 annulant les élections du 24 août 2013.

Cette décision étant finale, il conviendra donc de convoquer un nouveau Congrès dans les plus brefs délais. Les élections seront reprises avec les deux listes qui ont participé au scrutin du 24 août étant entendu que les candidats seront les mêmes. Le processus sera sous la responsabilité de la Commission électorale (première instance et commission de recours) et sera observé par la FIFA et la CAF.

En tenant compte des différents éléments qui ont émaillé les élections du 24 août, il est convenu qu'au premier tour seront nécessaires 50 % + 1 des voix valablement exprimées et qu'en cas de nombre impair, la somme de voix requise sera arrondie au chiffre supérieur. Ainsi en cas de même configuration que le 24 août avec 47 voix exprimées, dont 24 et 23 pour les candidats respectifs, la somme de voix nécessaire au premier tour sera de 25 ($23,5 + 1 = 24,5$ arrondi au chiffre supérieur, soit 25). En cas de non obtention de la majorité requise, il faudra alors organiser un deuxième tour et sera déclarée vainqueur la liste ayant obtenu le plus de voix.

Par ailleurs, il conviendra de modifier le système des bulletins. Ainsi, chaque délégué devra recevoir un seul bulletin de vote où figureront les deux têtes de liste avec le besoin de cocher la liste choisie. En aucun cas, les délégués se verront attribuer 2 bulletins comme cela fut le cas le 24 août. Il faudra également prévoir un nombre suffisant de bulletins si un deuxième tour s'avère nécessaire.

Nous restons donc en attente de la communication de la date retenue pour le Congrès électif et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FIFA

Markus Kattner
Secrétaire Général adjoint

c.c : Confédération Africaine de Football